

Vélib' : Des compensations pour les abonnés

Pour compenser le nouveau calendrier de déploiement des stations Vélib' communiqué aujourd'hui par la société Smovengo, le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ont décidé de faire plusieurs gestes à l'attention des abonnés.

Le groupement Smovengo a annoncé récemment aux élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole qu'une centaine de stations Vélib' seront fonctionnelles au 1er janvier, soit le tiers de ce qui était initialement envisagé.

Pour respecter son engagement que 100 % des stations soient à nouveau fonctionnelles au 31 mars 2018, le groupement Smovengo a annoncé qu'il accélérera le rythme de ses travaux d'aménagement avec environ 80 stations supplémentaires ouvertes chaque semaine jusqu'au printemps.

Pour compenser cette période transitoire difficile pour les usagers, Catherine Baratti-Elbaz, Présidente du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, ont décidé de mettre en place des mesures compensatoires.

Ainsi, les abonnés Vélib' actuels bénéficieront d'un crédit de 3h offertes, pour tester sans surcoût les nouveaux Vélib' électriques ou prolonger leur usage des vélos mécaniques.

Les nouveaux abonnés bénéficieront quant à eux de 50 % de réduction sur leurs abonnements mensuels en janvier, février et mars, correspondant à un geste commercial de 12,45 € pour un abonnement V-Max (Vélib' électrique et mécanique) et de 4,65 € pour un abonnement V-Plus (Vélib' mécanique). Les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole doivent acter début janvier cette décision.

Pour compenser la réduction du nombre de stations Vélib' en décembre, la Ville de Paris avait par ailleurs déjà mis en place un quart d'heure supplémentaire gratuit pour les abonnés. Celui-ci reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

Le grand succès de la tournée de présentation du nouveau Vélib' à Paris et dans les villes de la Métropole entre octobre et décembre 2017 a démontré l'adhésion très forte des Parisiens et Métropolitains au Vélib' nouvelle génération et à ses fonctionnalités. Cela promet un bel avenir pour le service Vélib'.

Contacts presse :

Syndicat Autolib' Vélib' Métropole : Mélody Tonolli / presse@autolibvelibmetropole.fr / 01 80 18 92 03

Ville de Paris : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

Métropole du Grand Paris : Maria Breidy / maria.breidy@metropolegrandparis.fr